

## Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 31 mai 1875

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation2 p. (209r, 210v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 31 mai 1875, consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48453>

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 mai 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

### Description

Résumé Sur le nouveau cubilot de l'usine de Guise : Godin fait des observations sur son fonctionnement ; il remet à son fils Émile une lettre destinée à Antoine Pernin. Sur la reprise des affaires : Godin demande à Émile s'il ne faut pas allonger la journée de travail des ouvriers pour ne pas manquer de marchandises l'hiver suivant. Sur l'embauche de l'ouvrier Paul Louis : Godin aimeraient mieux améliorer la situation des ouvriers déjà au travail plutôt qu'en embaucher de nouveaux ; il pense que si Paul Louis devait être accepté un jour, ce serait à l'atelier de montage.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Conditions de travail](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures](#),  
["Godin"](#), [Ressources naturelles](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Pernin, Antoine](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 11/10/2023

---

Versailles 31 Mai 77

Mon cher Émile,

Les renseignements qui me sont donnés sur le fonctionnement du nouveau calorifère sont insuffisants, et je serais heureux de les voir complétés.

Il me paraît donc nécessaire que j'a côté de ce que M. André m'a écrit je sois en possession des observations de M. Perrini ; je te prie donc de lui remettre la lettre ci-jointe, afin qu'il me donne satisfaction sur les points que je t'indique.

J'aurais bien d'un autre côté avoir plus d'éléments sur les quantités

de combustible brûlé.

J'ai été frappé à la lecture de la lettre de M. André de l'observation qui y est faite de la quantité de chaleur qui passe dans l'appareil à air chaud, et pourtant je remarque qu'on n'y lit pas cette par charge. Je ne vois pas pourquoi une pareille quantité de caloric au moment où l'on compte sur la chaleur produite par le gazogène pour la fusion ?

Il faut naturellement que la quantité de caloric soit tellement réduite qu'il puisse profiter de la fin de combustion ou bien du caloric, autrement l'appareil n'aurait pas de raison d'être.

D'un autre côté il peut arriver d'établir la proportion à faire entre ces deux pour la

quantité de métal à fondre, afin qu'une juste relation s'établisse entre la chaleur produite et le métal à fondre.

— La lettre de ce matin me fait voir que la situation des affaires s'améliore, mais tu ne me dis pas quelle est la quantité fournie en magasin. Il y aurait-il pas lieu d'augmenter le travail des ouvriers ? Car il faut s'arranger de façon à ne pas être au dépourvu de marchandises pour l'hiver prochain.

— La réponse que j'ai à faire au sujet de Paul Louis, c'est que j'aurai de plus de nouvelles. Il faudrait améliorer la situation de ceux que l'on a ; dans tous les cas je considère que si on l'accepte un peu, il me faudrait d'au-

plus rien nulle part ailleurs qu'au montage, car il serait une embûche à l'atelier du matériel.

Où va-t-on ?

Gaston